



Lettre d'information N°14 - 8 avril 2021

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Ouverture des télédéclarations PAC : La télédéclaration des dossiers PAC 2021 est ouverte jusqu'au 17 mai 2021. [En savoir plus](#)

Plan stratégique national : Le ministère de l'Agriculture avait jusqu'au 7 avril 2021 pour décider des suites à donner au débat public sur la construction du Plan stratégique national. C'est chose faite ! [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Programmes d'investissement des entreprises vitivinicoles : La décision de FranceAgriMer n° INTV-GPASV-2021-24 du 2 avril 2021 modifie la décision INTV-GPASV-2020-60 du 3 novembre 2020 mettant en œuvre l'aide aux programmes d'investissement des entreprises dans le cadre de l'OCM vitivinicole pour les exercices financiers 2019 à 2023 – Appel à projets 2021. [En savoir plus](#)

Actualités liées au Covid-19 : Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. **Mesures en vigueur à la date du 8 avril 2021.** [En savoir plus](#)

Accidents du travail : Un arrêté du 1er avril 2021 réévalue le gain forfaitaire annuel des assurances accidents du travail et maladies professionnelles des chefs d'exploitation. [En savoir plus](#)

Installations photovoltaïques inférieures à 100 Kw : L'arrêté du 11 mars 2021 précise les modalités d'achèvement des installations inférieures ou égales à 100 kW. [En savoir plus](#)

Nouvelles mesures de lutte contre la grippe aviaire : Dans la perspective des prochaines migrations d'oiseaux sauvages à l'automne prochain, Julien Denormandie, ministre de

l'Agriculture a engagé un travail concerté de réécriture de la feuille de route Influenza aviaire. [En savoir plus](#)

Accompagner les pêcheurs : L'arrêté du 30 mars 2021 porte prolongation de l'aide aux pêcheurs professionnels en eau douce. [En savoir plus](#)